



LE DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

OBJECTIFS DE LA FORMATION

POUR LE STAGIAIRE

Etre capable

- De créer et / ou mettre à jour le DUERP,
- D'établir une échelle des risques,
- De déterminer les actions à mettre en œuvre.

POUR L'ENTREPRISE

- Identifier tous les risques,
- Disposer en interne d'un / de collaborateurs capables de faire vivre le DU,
- Contribuer à la Responsabilité Sociale et Environnementale de l'entreprise.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

À PARTIR DE L'AUDIT RÉALISÉ PAR LES PARTICIPANTS, LE DUERP SERA



LES POINTS IMPORTANTS

ÉVALUATION À
CHAUD, À FROID

NOS SERVICES

- Public concerné : En charge de la Santé et Sécurité au Travail dans l'Entreprise
- Condition : Être Sauveteur Secouriste du Travail
- Durée : 2 journées
- Type : Formation action + audit
- Intervenant : formateur spécialiste en Santé et Sécurité au Travail

Participants : jusqu'à 4 participants.

Cette formation peut obtenir une prise en charge totale ou partielle de votre OPCO pour les entreprises ou votre Centre de Gestion pour les collectivités.

- Pour toute demande et devis, contacter : formation@pilliot.fr / 03.21.12.22.86
- Personne en situation de handicap, pour toute information contacter : vanessa.cottrez@pilliot.fr / 03.21.12.22.86